Parlement européen
2024-2029

TEXTES ADOPTÉS

P10_TA(2026)0141

Accord international sur le cacao

Résolution législative du Parlement européen du 29 avril 2026 sur le projet de décision du Conseil relative à l'approbation d'amendements à l'accord international sur le cacao (15258/2025 – C10-0036/2026 – 2025/0283(NLE))

(Approbation)

Le Parlement européen,

– vu le projet de décision du Conseil (15258/2025),

– vu les projets d'amendements à l'accord international sur le cacao (15259/2025),

– vu la demande d'approbation présentée par le Conseil conformément à l'article 207, paragraphes 3 et 4, premier alinéa, et à l'article 218, paragraphe 6, deuxième alinéa, point a) v), du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (C10-0036/2026),

– vu l'article 107, paragraphes 1 et 4, ainsi que l'article 117, paragraphe 7, de son règlement intérieur,

– vu la recommandation de la commission du commerce international (A10-0074/2026),

1. donne son approbation à la modification de l'accord;

2. charge sa Présidente de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission, ainsi qu'aux gouvernements et aux parlements des États membres.